

Bureau syndical du 26/04/2023

Procès-Verbal

Étaient présents : Dominique COMBAZ, Williams DUFOUR, Alain PERROT, Jean-Louis REYNAUD, Patrick ROULAND, Marc GAUTIER, Freddy REY

Étaient excusés : Daniel BATON

Étaient absents : -

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Sicaud Yolenne, chargée mission communication, Aurélien Villard et Adrien Carnet-Guillot, techniciens de rivière, Didier GIRARD, Responsable des Services, Sabine GANDY, Adjointe administrative,

Secrétaire de séance : Williams Dufour.

Monsieur Le Président, Jean Louis REYNAUD, remercie les membres du bureau pour leur présence. Il demande à Adrien Carnet-Guillot de se présenter. Ce dernier prend la parole et indique qu'il a été embauché en date du 3 avril 2023 en tant que technicien de rivière. Il va travailler sur le secteur aval du SIAGA : bassin versant Aiguebelette (CCLA), Ainan, Truisson-Rieu, Guiers aval. Ses missions seront le suivi des travaux et aménagement des cours d'eau, hydraulique et géomorphologique, continuité écologique, ainsi que la mise en œuvre du programme de gestion de la ripisylve, et appui technique aux EPCI et aux communes.

Il rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

Ordre du jour

1/ Action de communication et animations scolaires

2/ Présentation du nouveau technicien de rivière

3/ Présentation du Plan de Gestion Sédimentaire

4/ Programme de la végétation de berges (éco pâturage + invasives)

5/ Délibérations :

- Demande financement : animation PEP 2023 Fonds vert
- Demande financement : programme de gestion de la ripisylve 2023/2024 : Entretien des berges - Année 2 + Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes - Année 2
- Demande financement : études préalables à la renaturation du Guiers médian
- Demande financement : études préalables à la restauration hydromorphologique de la Bièvre à Pressins
- Demande financement : projet de renaturation du Guiers au niveau du site du Camping des Trois Lacs
- Demande financement : travaux d'éradication des Espèces Exotiques Envahissantes.

6/ Divers :

- o Nomination élu référent commission travaux
- o Prochaine date :
 - Mercredi 31/05/2023 CAO + conseil syndical
- o Remplacement chargé de mission prévention des inondations

1/ Action de communication et animations scolaires

- Yolenne Sicaud explique que les animations scolaires sont réalisées par le Pic Vert, la FNE 38, la FNE 73 et LPO Auvergne Rhône Alpes. Elle a eu des retours très positifs de la part des enseignants et animateurs. 34 classes sont inscrites ce qui représente 14 écoles soit 830 élèves.
Un kit pédagogique est remis à chaque élève, il comprend un sac, un carnet et un stylo, une boîte loupe et un livret pédagogique ; trois écoles ont déjà récupéré leur kit
Le coût des animations pédagogiques est de 35 329 € dont 27 930 € pour les animations, 1795 € pour le transport en bus et 5604 € pour le matériel pédagogique.
Yolenne Sicaud précise également que deux articles sur les écoles de La Bâite Divisin ont été publiés dans le Dauphiné Libéré.
⇒ Alain Perrot demande quelles sont les écoles de la communauté de communes du Val Guiers sont inscrites. Yolenne Sicaud lui répond qu'elle enverra par mail la liste des écoles.
⇒ Dominique Combaz indique que l'école de St Jean d'Avelanne a été ravi de ces animations.
- Yolenne Sicaud explique que d'autres actions de communication sont prévues :
 - o 2 Plaquettes techniques réalisées par ibecome pour un montant de 2040 € TTC : la première sur le rôle du SIAGA et le contrat de bassin GABT 2022-2024 et la seconde, sur la ressource en eau et le changement climatique.
 - o 4 Vidéos thématiques pour un budget total de 10 000 € TTC réalisées par Jim Blais et Ecurieux Films : la première sera sur la présentation du territoire (d'ici fin mai 2023), la deuxième sur la ressource en eau et le changement climatique, la troisième sur les différentes actions menées dans le cadre du contrat de bassin et la quatrième sur « comment agir ? » afin d'inciter les différents acteurs à s'engager pour le prochain contrat de bassin.
 - o Refonte du site Web :
 - o Exposition itinérante : un prestataire fera le contenu ; celui-ci sera ludique et pédagogique. Elle sera prêtée aux collectivités, aux EPCI, offices de tourisme...
 - o Stratégie de communication : à partir de mai. Celle-ci est demandée par l'agence de l'eau et inscrite au contrat
 - o 30 ans du SIAGA :
 - 1/ il y aura une cérémonie officielle fin septembre-début octobre et sera à destination des élus et partenaires actuels et anciens depuis 1993. Lors de cette cérémonie, Yolenne Sicaud propose une exposition des articles de presse et photos retraçant l'histoire du SIAGA, une présentation des actions du contrat de bassin à destination des scolaires et/ou grand public, vernissage de l'exposition itinérante...
 - ⇒ Freddy Rey suggère que cela se fasse en extérieur.
 - ⇒ Patrick Rouland demande si la première vidéo sera prête afin de la diffuser ce jour-là.
 - 2/ Animations sur l'année 2023 à destination des habitants du territoire avec des chantiers participatifs (AAP eau et citoyens), concours photos (il sera lancé avant le 22/05/23), exposition itinérante (⇒ Patrick Rouland demande si elle est fractionnable. Yolenne Sicaud lui répond que oui), fresque de l'eau.
 - ⇒ Alain Perrot propose la visite de l'usine hydroélectrique à St Béron, le sentier sur le thème de l'eau le long du Grenant.

3/Plan de gestion sédimentaire

Aurélien Villard prend la parole pour présenter le plan de gestion sédimentaire : c'est l'étude du transport des sédiments dans les cours d'eau. Cette étude représente un coût de 120 000 € HT.

Il est élaboré autour de six fiches actions :

- 1- Recharge sédimentaire = 512 500 € HT
- 2- Dé-végétalisation/scarification : 128 550 € HT
- 3- Création de zones de respiration : 454 975 € HT
- 4- Gestion des ouvrages en travers : 120 000 € HT
- 5- Gestion des ouvrages du transport : 434 450 e HT
- 6- Suivie des profils en long : 50 000 € HT

Aurélien Villard précise que les fiches actions 2 et 3 sont éligibles aux aides de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le SIAGA va se focaliser sur celles-ci :

- Action 2 : dé-végétalisation et scarification : cette action se concrétisera sur quatre zones. La dé-végétalisation consiste au tronçonnage, élagage, arrachage, dessouchage pour un retrait complet de la végétation arbustive. Quant à la scarification, il conviendra de faire intervenir un ripper à dents pour scarifier le bouclier de la structure alluvionnaire sur 0,30 m de profondeur minimum dans le sens du flux puis dans le sens perpendiculaire au flux. Le coût est de 128 550 € HT.
- Action 3 : création de zones de respiration : Aurélien Villard explique qu'il convient de favoriser le dépôt de matériaux solides, fin et grossiers transportés par la rivière et éviter leur accumulation en aval sur des secteurs à enjeux (habitats, routes, zones naturelles sensibles. Trois secteurs : Bièvre / Guiers vif / Chorolant. Didier Girard précise qu'il y aura des réunions par secteur pour la gestion des ouvrages qui rentre dans la compétence GEMAPI.

4/ Gestion de la végétation de berges

- Etudes et travaux : Aurélien Villard indique que le montant des études et travaux est de 249 000€ HT comprenant 3 actions :
 - 159 000 € HT pour le plan pluriannuel de restauration et d'entretien du bassin versant portant sur les travaux sur les boisements en berges naturelles + re-végétalisation des berges, les petits travaux de génie-végétal, les interventions d'urgence post-crue, le ramassage de déchets dans le lit ou sur les berges.
 - 40 000 € HT pour l'étude PPRE CCLA dont l'objectif est d'avoir un plan pluriannuel de restauration et d'entretien, composée de 2 phases :
 - o Phase 1 → diagnostic 30 à 35 km cours d'eau ; définition tronçons homogènes ; mise évidence dysfonctionnement
 - o Phase 2 → proposition gestion et aménagement par tronçon avec programme priorisé
 - 50 000 € HT pour l'étude stratégique des invasives qui sera marquée par 4 phases :
 - o Phase 1 : état des lieux sur 150 à 200 kms de cours d'eau
 - o Phase 2 : diagnostiquer et cartographier EEE
 - o Phase 3 : établissement stratégie + plan d'action
 - o Phase 4 : indicateurs de suivi des actions

Jean-Louis Reynaud précise que le SIAGA peut intervenir grâce à la DIG sans prévenir le propriétaire riverain.

Pour le plan pluriannuel de restauration et d'entretien, Adrien Carnet-Guillot interroge sur le périmètre de l'étude pour le Thiers entre barrage EDF jusqu'à l'exutoire du lac. Patrick Rouland répond que l'on peut retirer de l'étude sur cette partie car elle est entretenue par EDF. Il demande ensuite si la demande de Ludovic Ayot a été prise en compte. Adrien Carnet-Guillot répond que oui.

Cette étude et ces travaux représentent 35 Kms.

Aurélien Villard ajoute que depuis 2012, il y a émergence de nouvelles invasives mais l'Agence de l'Eau finance dans le cadre du contrat de bassin uniquement sur l'éradication de la renouée du Japon sur 200 Kms de cours d'eau.

Il indique également que le Département de l'Isère a établi une liste des EEE, et une étude portant notamment sur le Bunias d'Orient.

- Travaux Espèces Exotiques Envahissantes: Aurélien Villard indique qu'il y a deux actions représentant un budget de 37 000 € HT :
 - Expérimentation éco-pâturage (17 000 € HT): elles se font en chartreuse et sur des secteurs colonisés par les Renouées. Des parcs fixes sur plus de 1000 m² comprenant :
 - Affaiblissement des massifs par pression de 1 à 2 troupeaux de chèvres,
 - Traitement manuel des reprises (arrachage tiges et rhizomes) ; les rhizomes seront à faire sécher sur place sur une dalle béton ou à brûler pour éviter leurs reprises.
 - A ferme et après appauvrissement des repousses : ensemencement avec des mélanges grainiers à forte croissance.
 - Arrachage précoce (20 000 € HT) : Il est prévu sur 49 km de cours d'eau. Il sera actualisé selon l'étude. Il est prévu un arrachage manuel des massifs isolés de Renouées en tête de réseau hydrographique par les équipes d'entretien.
Patrick Rouland demande le nombre d'arrachage précoce prévu. Aurélien Villard lui répond qu'il sera fait six fois par an, à raison de deux fois par mois sur la période.
Alain Perrot indique que cette méthode est efficace au bout d'un an.

5/ Délibérations

Demande de financement : animation PEP 2023 Fonds vert : Didier Girard rappelle que le P.E.P. au P.A.P.I. a été signé le par le Préfet de l'Isère le 28 juin 2021. Le montant du coût de l'opération pour l'année 2023 est de 61 346.00 €.

Il est proposé de solliciter les aides de l'Etat pour le financement des animations PEP au P.A.P.I. au titre de l'année 2023, au taux de 50%, soit pour un montant de 30 673.00 € et de solliciter les aides du Fonds vert, au taux de 30% soit pour un montant de 18 404.00 €

Le Bureau Syndical vote à l'unanimité l'autorisation au Président à signer toutes pièces nécessaires

Demande de financement : programme de gestion de la ripisylve 2023/2024 : Entretien des berges et gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (année 2) :

Jean-Louis Reynaud rappelle que le plan pluriannuel de gestion de la ripisylve a débuté en 2022 et est prévu pour une durée de 3 ans ; Le programme 2023/2024 de gestion de la ripisylve du bassin versant du Guiers a été estimé à 159 000 €HT, répartis à 60% en Isère (95 400 €) et 40% en Savoie (63 600 €). Sa réalisation est prévue sur la période allant d'octobre 2023 à décembre 2024.

Ce programme comprend :

- Entretien et restauration de la végétation de berge 100 000€
- Valorisation et plantations d'essences autochtones (Peupliers noirs, saules) 22 000€
- Arrachage précoce des massifs de Renouées du Japon 20 000€
- Expérimentation Renouées par traitement manuel et éco-pâturage 17 000€

Il est proposé de solliciter les aides financières aussi élevées que possible auprès de l'Agence de l'Eau, des conseils départementaux de l'Isère et de la Savoie.

Le Bureau Syndical vote à l'unanimité l'autorisation au Président à signer toutes pièces nécessaires

Demande de financement : études préalables à la renaturation du Guiers médian :

L'opération de renaturation du Guiers médian (B1.1.6) est inscrite au contrat GABT. Cette opération concerne les investigations préalables liées au projet de restauration morpho-écologique du Guiers médian. Les actions prévues sont les suivantes :

- Topographie
- Etude géotechnique
- Etat initial des milieux/suivi écologique
- Dossiers réglementaires
- Etude de conception au stade avant-projet

Le montant de ces investigations est estimé à 175 000 € HT. Il est proposé de solliciter les aides financières aussi élevées que possible auprès de l'Agence de l'Eau, des conseils départementaux de l'Isère et de la Savoie.

Le Bureau Syndical vote à l'unanimité l'autorisation au Président à signer toutes pièces nécessaires

Demande de financement : études préalables à la restauration hydromorphologique de la Bièvre à Pressins :

L'opération de renaturation de re-méandrage du lit de la Bièvre à Pressins, en aval de la RD 1006 (B1.1.7) est inscrite au contrat GABT. Cette opération concerne les actions suivantes :

- Investigations complémentaires : topographie complémentaire et étude de sol
- Etat initial des milieux
- Etude avant-projet
- Rédaction et suivi des dossiers réglementaires nécessaires à l'instruction du projet

Le montant de ces actions est estimé à 54 000 € HT.

Il est proposé de solliciter les aides financières aussi élevées que possible auprès de l'Agence de l'Eau, des conseils départementaux de l'Isère et de la Savoie et de l'Etat via le dispositif fonds vert

Le Bureau Syndical vote à l'unanimité l'autorisation au Président à signer toutes pièces nécessaires

Demande de financement : projet de renaturation du Guiers au niveau du site du Camping des Trois Lacs :

L'opération de renaturation du Guiers au niveau du site du Camping des Trois Lacs (B1.1.5) est inscrite au contrat GABT. Cette opération concerne les investigations préalables liées au projet de restauration morpho-écologique du Guiers au Camping des Trois Lacs qui comprennent les éléments suivants :

- Topographie
- Etude géotechnique
- Etat initial des milieux/suivi écologique
- Dossiers réglementaires
- Maîtrise d'œuvre (AVP-PRO-ACT-DET)

Le montant de ces investigations est estimé à 156 000 € HT.

Il est proposé de solliciter les aides financières aussi élevées que possible auprès de l'Agence de l'Eau, des conseils départementaux de l'Isère et de la Savoie.

Il est précisé que l'élargissement du Guiers sur une partie par renaturation sera un plus pour soulager l'autre berge dont la digue est fragile.

Didier Girard ajoute que l'Agence de l'Eau nous a attribué un bonus ; l'opération est financée à 70%.

Le Bureau Syndical vote à l'unanimité l'autorisation au Président à signer toutes pièces nécessaires

Demande de financement : Travaux d'éradication des Espèces Exotiques Envahissantes :

La mise en place d'une étude stratégique globale sur les Espèces Exotiques Envahissantes à l'échelle du périmètre du Syndicat a été estimée à 50 000 €, et un programme de travaux d'éradication doit être mis place issue du plan de gestion final pour un montant estimé à 170 000 € et réparti à 60% en Isère (102 000 €) et 40% en Savoie (68 000 €)

La réalisation de ces travaux est prévue sur la période allant de Décembre 2023 à Décembre 2024.

Ce programme de travaux comprend l'éradication des espèces exotiques envahissantes. Le coût estimatif de la mission est de 220 000 €.

Il est proposé de solliciter les aides des financeurs pour les montants indiqués et les plus élevées possibles pour le financement de cette action.

Le Bureau Syndical vote à l'unanimité l'autorisation au Président à signer toutes pièces nécessaires

6/Divers : prochaines dates :

- Nomination élu référent commission travaux : Didier Girard indique que, lors de la commission travaux, il a été suggéré d'élire un élu référent par secteur. Il est proposé de nommer un élu sur les cinq EPCI membres.
- Prochaines dates :
 - o Mercredi 31/05/2023 à 16h30 : Commission Appel d'Offres
 - o Mercredi 31/05/2023 à 18h00 : conseil syndical
 - o Comité de rivière : mardi 06 (matin) ou mercredi 07 ou jeudi 08 juin 2023
- Remplacement du chargé de mission prévention des inondations : Sabine Gandy indique que Sébastien Bordier a été recruté en remplacement de Franck Remond. Il prendra ses fonctions le 5 juin 2023.

Freddy Rey demande s'il est possible d'organiser des visites de sites. Didier Girard lui indique que nous ne sommes pas en phase de travaux mais plutôt d'études et lui propose éventuellement le site de la Bièvre à Pressins.

Dominique Combaz indique qu'une visite sécurité aura lieu le 7 juin au camping de St Genix-Les-Villages.

Williams Dufour remercie le SIAGA, et notamment Clémentine Périal, sur l'intervention lors de la réunion publique sur le thème de l'eau.

Jean-Louis Reynaud indique que deux réunions sont prévues le 4 mai 2023, la première sur le thème de l'eau et la seconde sur le cingle plongeur pour la recherche de mécénat du Parc de la Chartreuse

L'ordre du jour ayant été complétement examiné, la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance
Williams DUFOUR



Le 26/04/2023
Le Président
Jean-Louis REYNAUD

